Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 282

Artikel: La réforme pénitentiaire : à gagner sur l'opinion publique
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026590

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Chili saigné de ses travailleurs

Les déclarations de la junte chilienne appellent une contre-information dont nous signalions récemment (voir DP 281) qu'elle commençait à prendre forme. Ainsi des indications sont actuellement publiées sur la réalité économique après quelques mois de « gestion » des colonels de Santiago.

Le Comité de Rome, dans son organe « Chile Democratico », a publié en avril un tableau donnant le détail des licenciements dans les secteurs publics et privés depuis le coup d'Etat. Le total de 634 100 personnes se compose de 502 959 ouvriers, 106 587 employés et fonctionnaires, et de 24 554 professionnels et techniciens. A ce chiffre devraient s'ajouter 150 000 personnes en chômage avant le coup d'Etat, pour donner un total de 784 000.

Les chiffres donnés par le Comité de Rome comprennent probablement certains comptes doubles entre secteurs et institutions, et les données relatives au secteur privé ne sauraient être que des estimations. Il n'en reste pas moins que l'armée des sans-travail, au Chili, atteint des proportions alarmantes et qu'elle représente entre le 15 et le 25 % de la force de travail du pays.

Une des commissions d'enquête les plus sérieuses ayant opréré au Chili estimait que 160 000 personnes avaient été renvoyées de leur travail pour des motifs « politiques » depuis le coup d'Etat, ce dernier chiffre faisant abstraction des licenciements notifiés en raison de la récession des conditions économiques générales, et estimait le taux de chômage global à 20 %. Elle informait d'autre part que l'allocation de chômage avait été fixée au 75 % de la moyenne des revenus pour l'année écoulée. Les employeurs, tenant leurs anciens employés à la merci d'une dénonciation politique, conservent toute liberté de ne pas remplir cette obligation. Ainsi cette compensation que le niveau de l'inflation a rendue dérisoire semble loin d'être payée de manière générale.

Les bureaux d'embauche ouverts traditionnellement par les fermiers argentins dans le sud du Chili ont été pris d'assaut cette année, particulièrement dans les provinces de Llanquihue et d'Osorno. 9200 Chiliens devaient répondre à une offre de 700 emplois pour la cueillette des pommes en Argentine.

L'Agence France Presse informait le 15 avril que 70 000 Chiliens étaient passés en Argentine depuis le coup d'Etat. Les ambassades d'Australie et du Canada furent assaillies par les techniciens et les « professionnels » candidats à l'émigration.

La Junte commence à s'inquiéter en voyant l'exode des cadres et cadres moyens qui se produit dans tous les secteurs et en constatant que ceux qui avaient quitté le pays en 1970 ne semblent pas décidés à prendre le chemin du retour.

Licenciés dans le secteur privé:

	Totaux	*Ouvriers*	*Employés*	*Techniciens*
Industrie	190 090	170 480	16 760	2 850
Commerce	46 060	35 940	8 890	1 230
Transports et communications	15 760	10 470	4 130	1 160
Services	26 550	18 650	5 880	2 020
Mines	32 070	26 420	4 670	980
Agriculture	62 290	56 950	3 780	1 560
Construction et logement	128 670	110 570	15 840	2 260
Totaux	501 490	429 480	59 950	12 060

La réforme pénitentiaire: à gagner sur l'opinion publique

Les établissements pénitentiaires occupent, cet été, le devant de la scène. La crise des prisons n'est pas nouvelle; ce qui l'est, en revanche, c'est l'ampleur de la secousse.

Mais rien n'y fera: notre justice est une justice de prison, et le restera. L'encellulement, l'élimination, l'intimidation, sont les mamelles du système carcéral, aujourd'hui, et pour longtemps encore, faute d'un jour nouveau porté sur les condamnés, et qui seul pourrait entraîner une modification profonde de l'état d'esprit de l'immense majorité.

Que l'on ne s'y trompe donc pas ! L'indignation populaire qui suit certains « accidents de parcours », telle la mort d'un jeune détenu, ou même des événements d'une ampleur rare comme la révolte des prisonniers en France, cette indignation n'a qu'un temps; le sentiment général subsiste, et même se renforce, qui voit dans la privation de liberté la seule réponse à donner à ceux qui ne se plient pas à la règle commune.

Aujourd'hui, après avoir soulevé le problème (DP 275, notamment) des conditions d'existence des détenus, nous tentons, sans ambition de résoudre ce grave problème, d'engager le dialogue en tendant d'abord un miroir à notre société: pourquoi des prisons telles qu'elles existent ? (Réd.)

Avant tout, ne pas se faire d'illusions: que le sort des prisonniers se trouve considérablement adouci à la suite de leurs revendications, alors l'on entendra monter de partout une seule et même clameur: « Comment, il suffit d'être incompris, irrécupérable, violent, criminel, déséquilibré, et on vous comprendra, on vous récupérera, on adoucira votre sort, on vous trouvera des circonstances atténuantes, on passera une main fraîche sur votre